

N° 33 JANVIER 2019

# contact

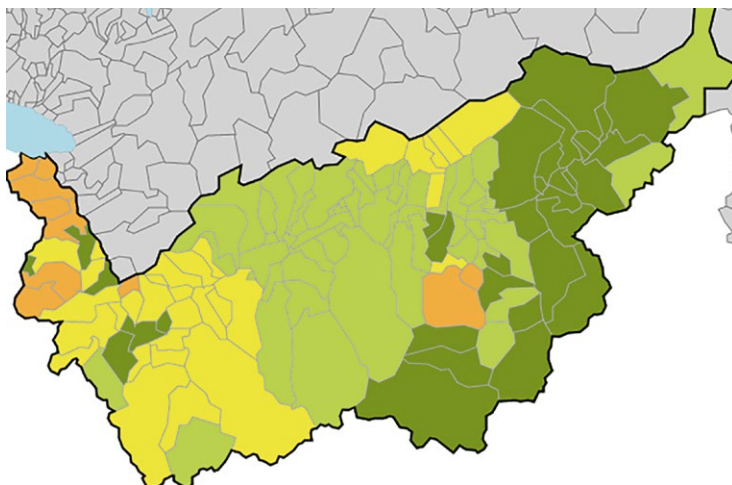
VOTRE BULLETIN D'INFORMATION *Sinergy*



## Sinergy s'engage pour vous fournir la meilleure alimentation en électricité

En 2019, Sinergy continuera à fournir aux citoyens, commerces et entreprises de Martigny et Charrat une électricité contrôlée et marquée par **100% d'énergies renouvelables**, d'origine valaisanne et à des conditions extrêmement compétitives !

**Avec un prix de 17.40 ct/kWh, les ménages de Sinergy consommant en moyenne 4'500 kWh/an bénéficient des tarifs les plus bas, en comparaison valaisanne**, comme vous pouvez le voir sur l'illustration suivante de l'ElCom (source : [www.prix-electricite.elcom.admin.ch](http://www.prix-electricite.elcom.admin.ch)). Retrouvez le détail des tarifs d'électricité 2019 sur la page suivante.



Comparaison tarifaire en cent./kWh: Catégorie H4, Prix total pour l'année 2019

■ <17.47   ■ 17.47 - 19.52   ■ 19.52 - 21.58   ■ 21.58 - 23.63   ■ > 23.63

# Les tarifs d'électricité en 2019



## 1. Répartition des clients par catégorie

Catégorie I	Catégorie II *
<= 30kVA <sup>1</sup>	> 30kVA <sup>1</sup>

## 2. Tarifs détaillés sur facture (exigence légale)

Tarif de l'énergie		Énergie simple	Énergie double <sup>2</sup>	
Heures pleines (HP)	ct/kWh	7.00	7.40	7.40
Heures creuses (HC)	ct/kWh		5.70	5.70
Tarif d'utilisation du réseau (services-système inclus)				
Forfait annuel	CHF/an	72.00		72.00
Tarif simple	ct/kWh	5.70		4.40
Puissance	CHF/kW/mois	--	--	5.00
Taxes (communales / fédérales)				
Prestations aux collectivités publiques (PCP)	ct/kWh	0.80		0.80
Rétribution à prix coûtant (RPC) et protection des eaux et des poissons <sup>3</sup>	ct/kWh	2.30		2.30

## 3. Tarifs globaux (somme de toutes les composantes de la facture)

Forfait annuel	CHF/an	72.00	72.00	72.00
Heures pleines (HP)	ct/kWh	15.80	16.20	14.90
Heures creuses (HC)	ct/kWh		14.50	13.20
Puissance	CHF/kW/mois	--	--	5.00

## Remarques

- <sup>1</sup> L'accès aux catégories I et II se fait en fonction de la puissance des installations (OApEL art 18 al.2). Les fusibles d'avant compteur inférieur ou égal à 40 A sont classés en catégorie 1.
- <sup>2</sup> Ne bénéficie du tarif double que les clients possédant une installation de chauffage électrique ou de production d'eau chaude d'une capacité de stockage de 200 l au minimum ou d'une pompe à chaleur, et pouvant être contrôlée par la télécommande centralisée. Dès l'introduction des compteurs intelligents, les clients bénéficient automatiquement du double tarif sur l'énergie.
- <sup>3</sup> Un supplément de 2.3 ct/kWh est prélevé à tous les clients pour l'encouragement et la promotion des énergies renouvelables (LEne art. 35) dont un supplément de 0.1 ct/kWh pour l'éco-rénovation de la force hydraulique.
- \* L'énergie réactive est mesurée et la part dépassant les 50% de l'énergie active est identifiée de manière séparée afin de sensibiliser le client.
- Les heures pleines sont comprises entre 6h00 et 22h00 et les heures creuses entre 22h00 et 6h00.
- Les conditions des tarifs ainsi que les conditions générales sont à votre disposition sur demande.

Tous ces prix s'entendent TVA non comprise et entrent en vigueur au 1er janvier 2019 sous réserve de validation du Conseil Municipal.

# Nouveau poste de transformation aux Vorziers

A fin 2018, se sont achevés les travaux conséquents de remplacement du poste de transformation 65/16kV des Vorziers, qui sert de point d'injection électrique pour la ville avec celui des Chenevières réalisé en 2012. Ces investissements permettent désormais à Martigny de disposer de deux points d'injection modernes, et à la clientèle de Sinergy de **bénéficier de conditions optimales, tant au niveau de la sécurité d'approvisionnement que des tarifs de transport.**



## Martigny à nouveau certifiée Cité de l'énergie Gold



GOLD

**Martigny**  
european energy award

Certifiée « Cité de l'énergie » depuis 2004, Martigny **vient d'obtenir pour la troisième fois l'« European Award Gold »**, soit la plus haute distinction décernée aux villes et aux communes qui s'engagent sans relâche pour une utilisation efficace de l'énergie ainsi que pour les énergies renouvelables et la protection du climat, et qui satisfont des exigences particulièrement élevées.

Sinergy est fière de contribuer au renouvellement de cette certification, en s'engageant au quotidien et sans relâche, pour une utilisation efficace de l'énergie, ainsi que pour le développement des énergies renouvelables et la protection du climat.

# CONCOURS



## 1 Passeport Gourmand Valais 2019 à gagner

Nous mettons en jeu un exemplaire du Passeport Gourmand «Valais- Est Vaudois» 2019.

Pour tenter de le gagner, il vous suffit de compléter le bulletin suivant et de le déposer dans l'urne à notre espace-clients.



Nom : ..... Prénom : .....

Rue : .....

NPA : ..... Localité : .....

Téléphone : ..... Date de naissance : . / . / . . . .

Conditions de participation : ce concours gratuit et sans obligation d'achat est ouvert à toute personne de 18 ans ou moins. Sont toutefois exclues d'une participation les personnes travaillant chez Sinergy, ainsi que les personnes vivant sous le même toit et leur famille. Le participant ne peut jouer qu'une fois. Le/la gagnant/e sera désigné par tirage au sort le 28 février 2019.

### NOUVEAU! OFFRES MOBILES IRRÉSISTIBLES.

ABO MOBI LIKER

ABO MOBI LOVER

BLI BLÀ BLO

MULTIMEDIA, MULTIJOUER net+



Sinergy Commerce SA & Sinergy Infrastructure SA  
Rue du Collège 7, 1920 Martigny



027 564 25 00



info@sinergy.ch



www.sinergy.ch



www.facebook.com/Sinergy.Martigny